

Procès-Verbal
C.A. du SECMV
14 janv. 02

1. Ordre du jour

Lecture de l'ordre du jour par la présidente.

1. Présidium
2. Ordre du jour
3. Demande de subvention
4. Permanence étudiante rémunérée
5. Filière
6. Ordinateur
7. Protocole d'entente
8. Murs
9. Amélie
10. Contrat de Philippe Plourde
11. Coop
12. Comité pédagogique
13. Tournée de classe
14. Représentant technique au C.A. et à la C.E.
15. Bureau voyage
16. Page agenda
17. Signataires
18. Camp de l'ASSÉ
19. Varia
 - Feuilleton
 - Journal
 - Réaménagement
 - A.G.
 - Table de Pool
20. Clôture

L'ordre du jour tel que présenté est proposé par Julie Trépanier. Adopté à l'unanimité.

2. Présences

Anick Martel
Robert Carrière
Julie Trépanier
Dustin Segura-Suarez
Alexandre Jacques
Jannick Deslauriers
Maude Prud'Homme
Hesser García
Philippe Plourde.

3. Présidium

Présidence : Julie Trépanier propose Anick Martel, Dustin Segura-Suarez appuie.
Secrétaire générale : Maude Prud'Homme propose Julie Trépanier, Jannick Deslauriers appuie.

4. Demande de subvention

Robert Carrière nous soumet quelques demandes de subventions
(Voir archives)

Il est proposé par Jannick Deslauriers qu'une enveloppe de 3500\$ soit attribuée aux activités socio-culturelles de Robert Carrière. Il pourra y accéder en présentant une réclamation au C.A. du SECMV qui devra l'approuver.

La proposition est appuyé par Maude Prud'Homme.

Il est établi que pour les demandes de subvention à venir seront attribuées selon des conditions d'attribution des subventions. Maude Prud'Homme est mandatée pour établir ces conditions. Adopté à l'unanimité.

5. Permanence étudiante rémunérée

Étant donné qu'il n'y a aucun C.V. valide disponible, Julie Trépanier est mandaté de diffuser, à travers les médias du Cégep, des appels d'offre pendant deux semaines à partir du moment où la chambre des représentants sera formée car celle-ci opérera en collaboration avec le comité d'embauche. Adopté à l'unanimité.

Jannick Deslauriers est mandaté pour établir un processus d'embauche, des critères d'embauche, pour les permanents étudiants et les responsables des comités.
Adopté à l'unanimité

6. Filière

Jannick Deslauriers félicite Philippe Plourde et Julie Trépanier pour le beau ménage de Gertrude.

Philippe Plourde justifie le travail de classification qui est effectué par le fait qu'il ne peut faire la comptabilité avant cette dite classification.

Julie Trépanier propose que tout document doit être classé par Philippe Plourde ou elle même afin de conservé l'ordre qui a été établi dans la filière. Adopté à l'unanimité.

7. Ordinateur

Constatation : L'ordinateur n'a toujours pas été acheté

Il est proposé par Anick Martel que l'achat de l'ordinateur soit suspendu jusqu'à l'obtention d'un indice sur l'éventuel état financier.

Hesser Garcia nous informe que les deux ordinateurs ont été vidés et que les documents ont été transférés sur des disquettes. Elle nous informe que son ami, François Agilar, est apte à effectuer une évaluation de nos ordinateurs et les rendre fonctionnels.

Il est proposé par Jannick Deslauriers que l'on engage François Agilar sous contrat. La dépense encourue par cette démarche ne devrait pas excéder 150\$. Anick Martel appuie.

8. Protocole d'entente

Anick Martel soumet que Julie Trépanier et elle-même ont signé l'Entente sur l'application de la convention concernant la reproduction d'œuvres littéraires, musicales et autres et de la gestion des droits de reproduction et explique de quoi il s'agit.

Julie Trépanier est mandaté pour écrire un entrefilet à ce sujet dans le Matulu.

Il est proposé par Maude Prud'Homme que les reproductions d'œuvres littéraires, musicales et autres soient imprimés sur du papier recyclé. Proposition appuyé par Julie Trépanier. Anick Martel est mandaté pour exposer cette proposition à Francine Duquette.

9. Murs

Nous nous entretenons sur la possibilité de pratiquer une ouverture dans certains murs de nos bureaux afin d'avoir un espace de travail plus fonctionnel et ouvert.

Anick Martel est mandaté pour en parler à M. Deguire. Adopté à l'unanimité.

10. Amélie

Anick Martel nous informe qu'Amélie Boivin va nous remettre sa lettre de démission.

11. Contrat du permanent

Nous nous entretenons sur le fait qu'il serait souhaitable que le contrat de Philippe Plourde, le permanent, soit affiché au babillard afin que tout le monde en prenne connaissance.

12. Coop

Jannick Deslauriers nous informe, voir le procès-verbal de la trente-huitième réunion du Conseil d'administration du Cégep Marie-victorin.

13. Comité pédagogique

Il est proposé par Julie Trépanier qu'il y est formation d'un comité pédagogique qui serait chargé de faire le suivi quant aux affaires pédagogiques en général. Les personnes se proposant à faire partie du comité pédagogiques sont : Maude Prud'Homme, Jannick Deslauriers, Anick Martel et Julie Trépanier.

14. Tournée de classe

Nous décidons de distribuer un feuillet (voir « feuillet » dans varia) à chaque étudiant, lors de la tournée de classe.

15. Représentant technique au C.A. et à la C.E.

Il est proposé par Anick Martel que Dustin Segura-Suarez siège au Conseil d'Administration du Cégep et à la Commission des études en tant que représentant au secteur technique. Proposition adopté à l'unanimité.

16. Bureau voyage

Anick Martel nous informe qu'aux environs du 10 décembre 2001 elle avait demander un rapport à Sébastien Vaval, le responsable du bureau voyage, à remettre pour le début de la session d'hiver 2002. Nous n'avons pas encore de nouvelles de Sébastien Vaval.

17. Page agenda

Jannick Deslauriers est mandaté à la réalisation de la publicité du dos de l'agenda, que le SECMV veut acheter. Elle spécifie qu'elle ne le fera pas sans aide, Maude Prud'Homme se propose. Adopté à l'unanimité.

18. Signataires

Il est proposé par Maude Prud'Homme que Julie Trépanier devienne signataire. Proposition appuyée par Dustin Segura-Suarez.

19. Camp de l'Assé

Julie Trépanier nous informe qu'un camp de formation de l'Assé, portant sur les réformes dans le domaine de l'éducation, aura lieu les 26 et 27 Janvier 2002.

Julie Trépanier et Anick Martel sont mandatées pour y assister. Adopté à l'unanimité.

20. Varia

• Feuillet

Il est proposé par Maude Prud'Homme qu'un « Feuillet édition spéciale », traitant des sujets touchants l'interne, soit réalisé. La date de tombée de ce feuillet sera le 23 janvier 02. Pour facilité la réalisation du dit feuillet elle nous dit que les articles doivent être écrit sur une ou deux pages avec un espace pour un dessin. La mise en page doit être faite avec ½ pouce tout le tour et 2 ½ po en haut. Adopté à l'unanimité.

- **Journal**

La question du Journal sera traité lorsque Maude Prud'Homme reviendra de son voyage, le 8 février 02.

- **Réaménagement**

Nous discutons de la possibilité de rendre notre espace de travail plus fonctionnel.

- **Assemblée générale**

Nous discutons du fait que nous devons faire une AG

- **Tables de pool**

Anick Martel est mandaté de faire un suivi sur le remplacement d'une table de pool par une table de babyfoot. Adopté à l'unanimité.

21. Clôture

Anick Martel
Présidente

Julie Trépanier
Secrétaire générale